

CANTON DE VAUD

COMMUNE DE VICH

Plan partiel d'affectation



MODIFICATION DU PLAN DES ZONES

ADOPTÉ, le 29.10.86

CREATION D'UNE ZONE HORTICOLE

au lieu dit : LES UTTINS

SITUATION : 1:5000

Nyon, le 28 octobre 1988

Approuvé par la Municipalité

Le *1^{er} mars 1989*

Le Syndic Le Secrétaire



F. P. S.

Soumis à l'enquête publique

Du *11.7.* au *10.8.1989*

Le Syndic Le Secrétaire



F. P. S.

Adopté par le Conseil général

Dans sa séance du *15.11.1989*

Le Président Le Secrétaire



[Signature]

Approuvé par le Conseil d'Etat

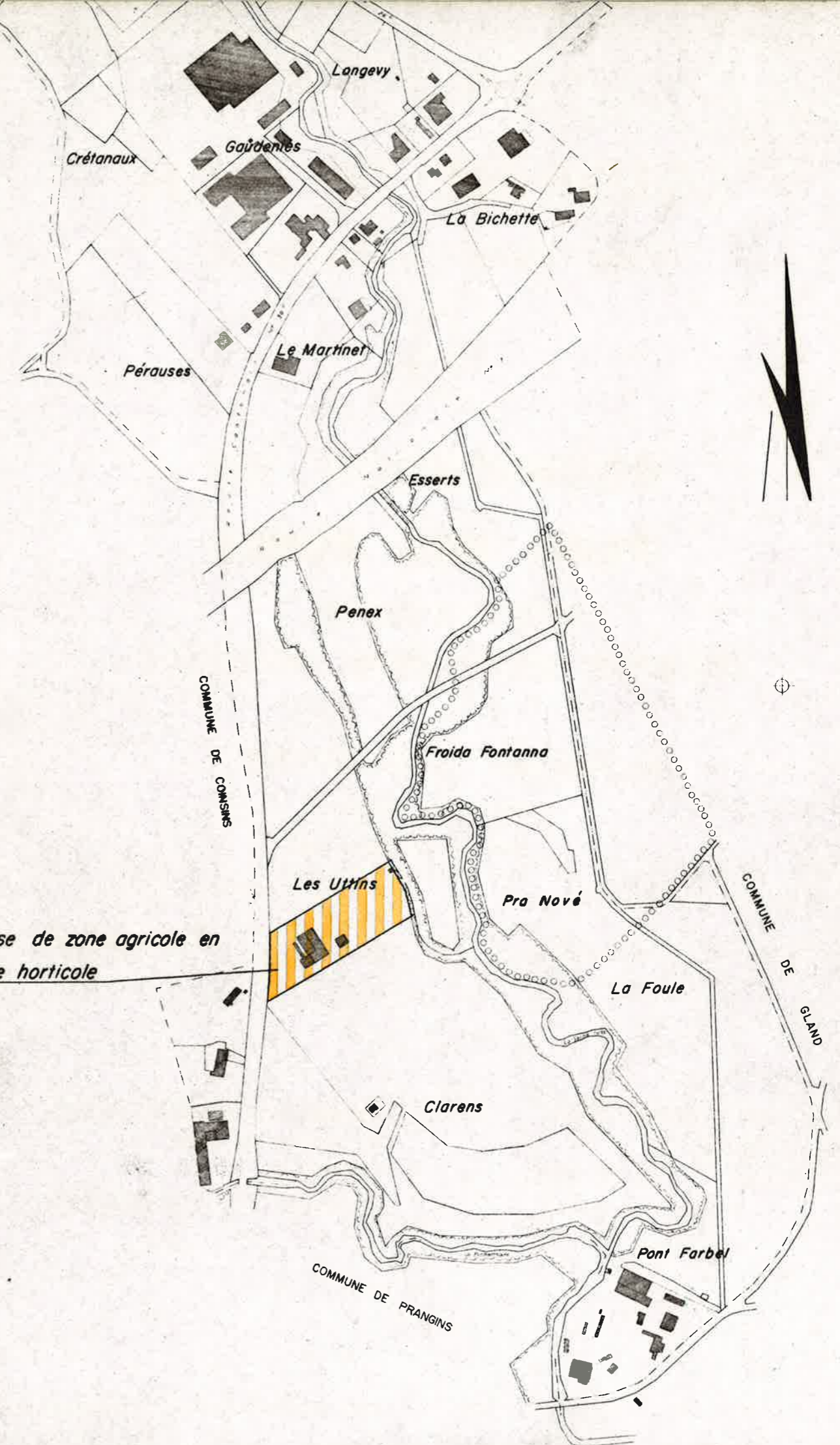
Du Canton de Vaud

Lausanne, le *15 DEC. 1989*

L'Atteste Le Chancelier



[Signature]



Passé de zone agricole en zone horticole